

Technicien d'exploitation d'équipements culturels

RNCP21672 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	323m
Code(s) ROME	L1504, L1508, L1505
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	30/01/2016

Certificateur(s)

Institut international de l'image et du son (3IS sup)

<http://www.3is.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Sous la direction du directeur technique, du régisseur général, des régisseurs son et lumière, ou d'un chef de parc et sous la conduite du directeur artistique, le ; **TECHNICIEN D'EXPLOITATION D'EQUIPEMENTS CULTURELS** ; est responsable de l'installation technique des équipements prévus « son, lumière, vidéo, petite machinerie », de leur démontage et de leur premier niveau de maintenance après l'évènement.

Il prépare les matériels ;« SON ; , ;LUMIERE ; , ;VIDEO ; , petite machinerie » prévus dans les fiches techniques élaborées par les régisseurs. Il assure leur livraison en toute sécurité jusqu'au lieu de production ou de diffusion en fonction des consignes des régisseurs.

Puis il les monte et configure selon les schémas d'installation prescrits par les régisseurs, vérifie la bonne marche de l'ensemble des différentes chaînes, pour en garantir le fonctionnement optimal et sécurisé pendant la prestation.

Aux côtés des trois régisseurs, il intervient dès qu'un dysfonctionnement surgit.

En fin d'évènement, il assure le démontage du matériel scénique, un premier niveau de maintenance ainsi que le conditionnement selon que le matériel soit ou non révisé.

Le **TECHNICIEN D'EXPLOITATION D'EQUIPEMENTS CULTURELS** ; , doit être disponible, réactif. Il intervient sur des périodes intenses et soutenues où le droit à l'erreur n'est pas admis.

Le maintien de son niveau d'informations sur les évolutions technologique et leur impact en termes d'exploitation lui est nécessaire.

Comme tout intervenant dans ce secteur, il conjugue, sens de l'organisation, capacités techniques et sensibilité artistique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences sont évaluées au travers d'un double processus :

A 3iS : trois mises en situations « fil-rouge » se déroulent en 10 étapes, et permettent de mettre en action les compétences acquises dans un contexte similaire à celui du terrain. En entreprise : Les activités menées en entreprise sous le tutorat d'un chef de parc ou de régisseur ou lumière, ou son ou général, confirmé, sont évaluées au travers d'un bilan de compétences, au terme de sa mission.

Les compétences ou capacités évaluées au travers de ce double processus sont :

Sur les consignes des régisseurs, en respect du planning :

Préparer les matériels « ; LUMIERE ; , ; SON ; , ;VIDEO ; et structure », à partir des fiches techniques élaborées par les régisseurs/chef de parc, selon le planning prévu et la disponibilité du stock ; Tester les différents matériels « lumière, son, vidéo et structure », préparés lors de la phase précédente ; Conditionner les matériels « lumière, son,

vidéo et structure », ainsi préparés et charger selon les lieux de production du spectacle ; Fournir les matériels prévus pour l'évènement sur le lieu de l'évènement en toute sécurité Monter, Installer, configurer en toute sécurité, l'installation électrique et implanter les projecteurs selon les consignes et sous le contrôle du régisseur lumière et/ou chef électricien ; Effectuer les réglages des différents éléments constituant la chaîne ; LUMIERE ; en toute sécurité en suivant les directives de l'éclairagiste et du régisseur lumière ; Monter, installer, configurer les systèmes de diffusion, selon les consignes des régisseurs son et/ou de l'ingénieur son ; Préparer les différentes REGIES « SON » ; Monter, installer et configurer les différents systèmes de diffusion ; VIDEO ; Effectuer les réglages des différents éléments constituant la chaîne vidéo en toute sécurité ; Assurer le bon déroulement de la représentation en assurant les changements de plateau dans les délais impartis ; Assurer le bon déroulement de la représentation du point de vue du ; SON ;, en effectuant les tests et les changements de plateau dans les délais impartis ; Assurer le bon déplacement de la machinerie et des mouvements de caméra dans les délais impartis ; Démonter la chaîne « ; SON ; », en toute sécurité, en respectant la procédure ; Démonter la chaîne « ; LUMIERE ; », en toute sécurité, en respectant la procédure ; Démonter la chaîne « ; VIDEO ; », en toute sécurité, en respectant la procédure ; Assurer la première maintenance d'un équipement lumière, son et vidéo en veillant à la sécurité des biens et des personnes ; Assurer le retour des matériels, lumière, son et vidéo selon sa destination, atelier ou stock.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les principaux secteurs d'activité concernent le ; SPECTACLE VIVANT ;, l' ; EVENEMENTIEL ;. et peut également par transfert de compétence, exercer sous des formes adaptées, son activité dans les secteurs de l' ; audiovisuel ;, de l' ; EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE ;, du multimédia et de la communication.

Il exerce son activité dans des structures ou entreprises de ; CREATION ET DE DIFFUSION CULTURELLE ; (théâtre, opéra, cirque, salle de concert, et tout autre lieu de spectacle...), comme salarié d'une entreprise de prestation technique (loueur, installateur, prestataire d'évènements...) ou d'un entrepreneur de spectacle (producteur, diffuseur...), au sein d'un festival, d'une compagnie, d'une école de spectacle ou bien encore de complexes culturels (type cinéma)

La taille des entreprises est très variable, de la grosse structure nationale (théâtre national, centre dramatique national...), à la TPE (très petite entreprise) de spectacle privée (cabaret, compagnie...) ; de l'entreprise de prestation événementielle à dimension internationale (sociétés de prestations qui assurent les tournées des vedettes de la variété internationale) à l'entreprise personnelle du travailleur indépendant. Ces structures fonctionnent sous différents types de régimes juridiques (SA, SARL, Associations, Collectivités territoriales...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien son
- Technicien lumière
- Technicien scène/plateau
- Technicien vidéo
- Technicien son et lumière
- Technicien parc lumière
- Technicien parc (lumière et son)
- Pupitreux lumière
- Poursuiveur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les premiers niveaux de préparation à l'habilitation électrique, le Caces 1A, la prévention des risques liés aux activités physiques (gestes et postures), l'initiation à l'accroche levage sont pertinents sans être pour autant obligatoires et intégrés dans la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très faible (1/5)

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

5 membres dont 4 extérieurs à 3iS

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2016

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP12417

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP26138

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

contact@3is.fr

<http://www.3is.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21672/>